

ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution des modes de vie et du bâti.

Par exemple, la rivière et sa vallée étaient autrefois exploitées de différentes manières :

- **l'exploitation de la tourbe** a laissé de nombreux étangs. Les étangs créés par l'exploitation industrielle ont été souvent reconvertis pour les loisirs dont la pêche, et ceux issus de l'exploitation modérée, sous forme de bandes, laissent maintenant place à des marais,
- **les cressonnières**, qui animent le paysage de fond de vallée,



- **les prairies humides**, anciennes zones de pâturage,
- **les moulins** (minotiers ou tanneurs).

Aujourd'hui, ces usages à vocation économique se sont perdus (pâturage) ou connaissent des difficultés pour se maintenir (cressonnières).

La rivière, qui ne connaît plus les mêmes usages, se transforme, et certains milieux humides se referment.

L'agriculture intensive s'est développée sur les plateaux. On peut ainsi constater la fermeture des paysages de vallée par des boisements alluviaux, des friches ou des peupleraies et l'appauvrissement des paysages agricoles du fond de vallée.

EN CONCLUSION

L'entité paysagère vallée de l'Essonne est **reconnue d'une grande sensibilité**.

La moyenne vallée de l'Essonne est classée le 28 novembre 1991 au titre de la loi sur les monuments naturels et les sites de 1930 (extrait de la fiche de classement, DRIEE) :

« *Affluent de la Seine, l'Essonne coule selon une orientation générale sud-nord. Le présent projet portant sur la partie moyenne de la vallée de l'Essonne propose une topographie relativement accidentée : au centre, accueillant la rivière, une plaine alluviale souvent marécageuse ; enserrant cette plaine, des versants sableux généralement boisés qui accusent des pentes parfois très fortes. Ces versants sont fréquemment entaillés de thalwegs. Enfin, les plateaux situés à la côte 120 mètres NGF sont recouverts de limon fertile. La pente très faible de l'Essonne a favorisé la formation de marais et de bras secondaires ; elle possède en outre une eau de bonne qualité comme l'atteste la présence d'écrevisses. Le patrimoine culturel n'y est pas absent, comme l'atteste les nombreux sites préhistoriques. L'homme a créé un paysage fort tout en respectant l'espace natu-*

rel. Tout concourt à cette harmonie dont les générations futures doivent pouvoir encore profiter .»

Les motifs paysagers qui la composent sont un fond de vallée étroit à l'aval qui s'élargit au fur-et-à-mesure que l'on remonte la rivière, des coteaux boisés qui annoncent les plateaux agricoles, peu d'ouvertures sur la rivière qui reste très intimiste et sauvage (notamment au sud).

La présence d'un **patrimoine naturel remarquable** (boisements alluviaux, marais) issus ou non de la gestion humaine (cressonnières, pâturages) et d'un **patrimoine culturel caractéristique** : moulins, lavoirs...

Au sud, jusqu'à Maisse, les paysages ont un **caractère rural plus pittoresque**. La fermeture des paysages a participé à créer un espace préservé et « sauvage » à l'ambiance forestière.

Au nord, où les évolutions ont été plus marquées : l'homme s'est facilement installé sur les lieux anciennement cultivés créant du patrimoine par endroit et de l'étalement urbain à d'autres.

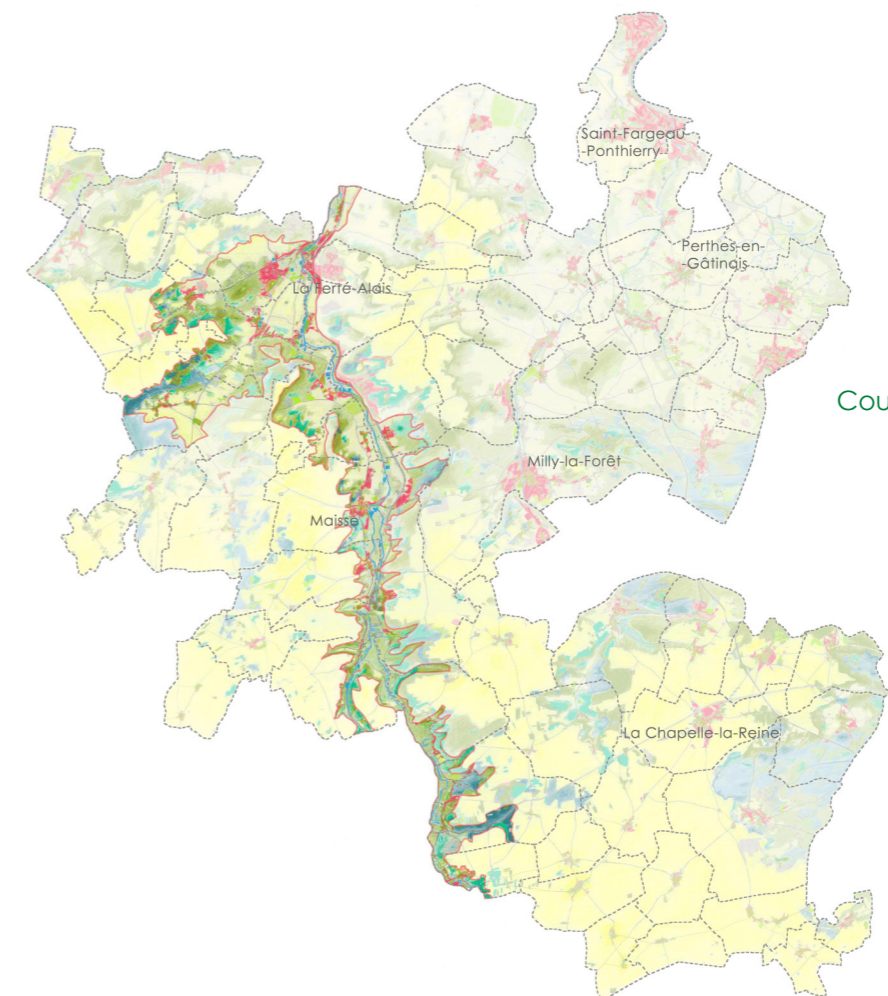


LES FICHES PAYSAGE

du Parc naturel régional du Gâtinais français



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE de la vallée de l'Essonne



Baulne
Boigneville
Boissy-le-Cutté
Boulancourt
Boutigny-sur-Essonne
Buno-Bonnevaux
Buthiers
Cerny
Courdimanche-sur-Essonne
D'Huisson-Longueville
Gironville-sur-Essonne
Guigneville-sur-Essonne
La Ferté-Alais
Maisse
Milly-la-Forêt
Nanteau-sur-Essonne
Orveau
Prunay-sur-Essonne
Vayres-sur-Essonne

Les grandes CARACTÉRISTIQUES

La vallée de l'Essonne regroupe une grande diversité de paysages où les motifs et les ambiances se succèdent sur de courtes distances.

Son identité est fondée notamment sur les alternances de bois et de terres agricoles, l'amorce des plateaux de grande

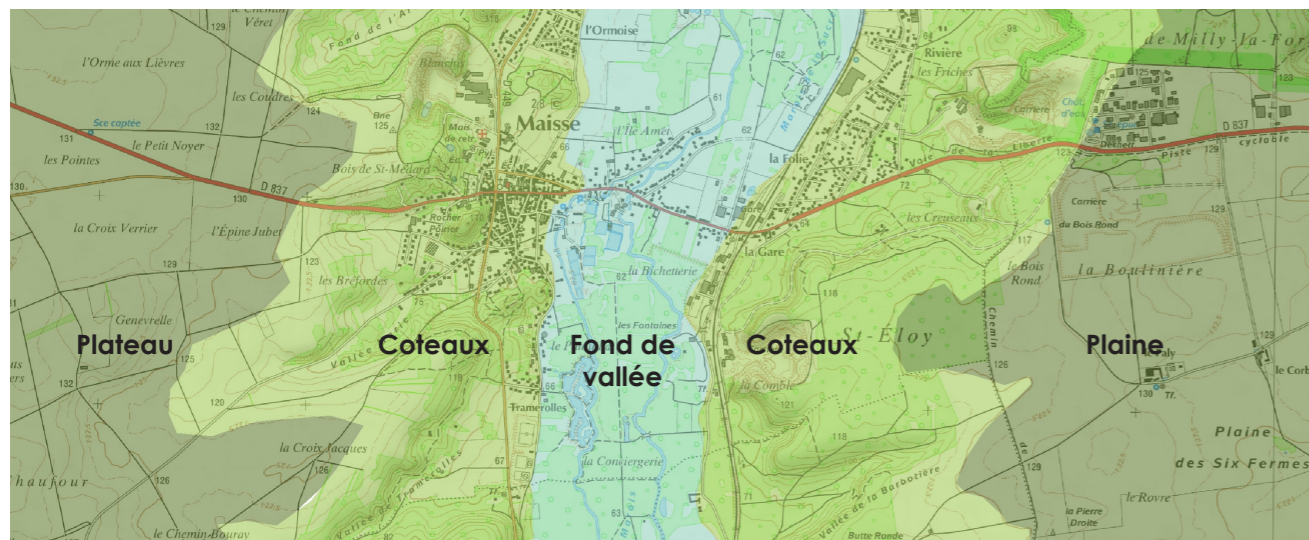
culture, les horizons dessinés par les lisières et les coteaux boisés, la présence de rochers, le patrimoine lié à l'eau, les marais, la succession de bourgs...

Les rares points d'ouverture sur les vallées sèches latérales ou lorsque l'on peut voir les blocs de grès ponctuant ses coteaux, les

différents paysages de marais ou les cressonnières, font de la vallée de l'Essonne, un site singulier.

Les boisements soulignent le relief et affirment la position centrale de la vallée.

Ils sont présents de façon linéaire sur la quasi-totalité des coteaux ainsi que dans les thalwegs.



Carte de la structuration géographique de l'entité paysagère vallée de l'Essonne

Le territoire étudié est structuré par :

- **le plateau de Beauce-Gâtinais** (Vayres-sur-Essonne, Courdimanche-sur-Essonne, Maisse, Gironville-sur-Essonne, Prunay-sur-Essonne, Boigneville) et la plaine de Milly-la-Forêt,
- **les coteaux boisés** qui encadrent la vallée,
- **la vallée de l'Essonne**, qui est fortement encadrée par les boisements et qui se différencie par sa plus grande étroitesse à l'amont.

Exemple de motif paysager rythmant les abords tantôt ouverts, tantôt fermés de la vallée de l'Essonne :



Maisse, Cressonnière de la vallée de l'Essonne, ©PNRGF OPP 2011



LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DE LA VALLÉE DE L'ESSONNE

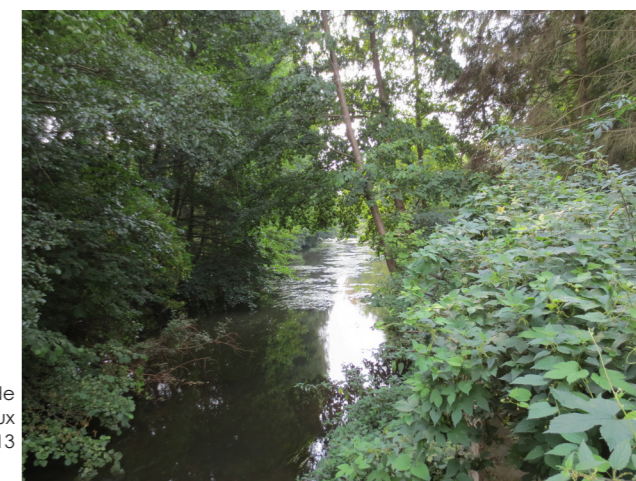
La vallée de l'Essonne se découpe en 2 sous-entités de l'amont à l'aval :

Sous-entité 1 : le sud de la vallée

De Boulancourt à Maisse : représente des paysages où les espaces agricoles se font de plus en plus rares.

La vallée plus étroite et intime, devient presque entièrement occupée par des zones humides, souvent boisées.

Le paysage, plus naturel et plus sauvage, offre peu de points de vue mais une ambiance paysagère très calme et secrète.



L'Essonne au Pont du Moulin Paillard, à la limite des villes de Nanteau-sur-Essonne, Boigneville et Buno-Bonnevaux ©PNRGF OPP 2013

Sous-entité 2 : le nord de la vallée

De Maisse à Baulne : le paysage de la vallée se caractérise par la présence d'un ruban boisé autour de la rivière mais aussi des espaces agricoles ouverts jusqu'en pied de coteaux, quelques marais et la présence de constructions.

Les enchaînements entre boisements, grandes cultures et urbanisation sont parfois soudain : les lisières tendent à disparaître.

À la confluence de l'Essonne et du ru de Cerny, la vallée ouverte a permis l'installation des hommes depuis fort longtemps comme le prouve la présence des grands domaines (Château de Presle).



La Ferté-Alais, Rapport entre la ville et la rivière Essonne, ©PNRGF OPP 2012



D'Huisson-Longueville, Zone humide en bord de l'Essonne, ©PNRGF OPP 2009